

Taxe d'accise—Loi

Les socio-démocrates sont les seuls qui ont proposé cette solution. En fait, nous avons approuvé les ministres des Finances de l'époque depuis Mackenzie King, Saint-Laurent et Pearson d'avoir fait exactement cela et je n'ai pas entendu un seul libéral le proposer depuis, pas un seul.

Tout ce que les conservateurs pouvaient dire, c'était: «Pensez-vous que l'argent pousse sur les arbres?» La guerre a été déclarée à la fin des dures années 30. C'est à cette époque qu'on nous a demandé: «Pensez-vous que l'argent pousse sur les arbres?» On a trouvé un arbre sur lequel poussait de l'argent. Et on en a ramassé beaucoup. Par conséquent, monsieur le Président, comme votre petit gars des Prairies qui sautait par-dessus la chaume, pourquoi n'essayons-nous pas ce que je viens de dire?

Mme Clancy: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. À titre de nouvelle députée, je tiens à faire consigner la consternation et l'horreur absolues que je ressens. Nous avons débattu ici ce soir un projet de loi financier crucial, et tous les députés à la Chambre savent fort bien que, selon notre Constitution, les ministres sont responsables et doivent rendre compte à la Chambre.

Je tiens à ce qu'il soit très clairement entendu que je suis très bouleversée de voir qu'il n'y a aucun ministre à la Chambre pendant ce débat crucial. C'est étonnant.

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, je suis content que ma collègue ait invoqué le Règlement parce qu'il est de tradition à la Chambre, lorsque des projets de loi aussi importants que les projets de loi financiers sont débattus, que non seulement les ministres soient à la Chambre, mais qu'il y en ait au moins trois. Ce soir, aucun ministre n'est ici. Non seulement nous débattons du projet de loi C-20, mais nous débattons aussi de la motion de clôture. Ce gouvernement nie aux députés qui sont ici les droits mêmes dont leurs électeurs les ont investis lorsqu'ils les ont envoyés aux Communes.

Une voix: Voici un ministre.

M. Flis: Voilà que le gouvernement ridiculise le processus des élections libres et le système parlementaire britannique en niant les droits et les libertés mêmes que nous avons inscrits dans la Constitution du Canada.

Les Canadiens s'en souviendront et je crois que les sondages révèlent déjà cette situation.

Examinons le projet de loi à l'étude, monsieur le Président. Comme le dit la note explicative du projet de loi C-20:

La partie I met en oeuvre la Motion des voies et moyens visant à modifier la Loi sur la taxe d'accise, dont avis a été donné à la Chambre des communes par le ministre des Finances le 27 avril 1989.

Je n'ennuierai pas les députés avec tous les articles, mais je veux attirer leur attention sur le paragraphe 3(1) que voici:

... même loi soit abrogés et remplacés par ce qui suit:

«a) dix-neuf pour cent, dans le cas d'une part des vins, d'autre part des marchandises sur lesquelles un droit d'accise est imposé en vertu de la Loi sur l'accise ou le serait si elles étaient produites ou fabriquées au Canada; . . .

Voici un gouvernement—je me demande où les vins canadiens pourraient être produits sinon au Canada—qui a pratiquement fait disparaître l'industrie vinicole et qui fera disparaître je ne sais combien d'autres industries.

Je n'ai pas à me plaindre de l'intention dans laquelle le budget a été présenté. Je ne parlerai pas de la façon dont il l'a été. Nous savons tous maintenant que l'autre côté de la Chambre parle une langue hypocrite et qu'il ne faut pas le croire. Il a présenté comme une taxe progressive et visible la nouvelle taxe de vente nationale qui va frapper le pays comme une bombe à retardement. Or, elle sera cachée et nous pouvons nous attendre à ce que les 9 p. 100 d'aujourd'hui ne soient bientôt plus qu'un doux souvenir.

Peu de gens nient qu'il faut réduire le déficit et encore moins de gens contestent qu'il faut s'attaquer à la dette. Mais personne ne sera d'accord pour que le problème du déficit ou de la dette soit résolu aux dépens du Canadien moyen par le biais de hausses déraisonnables de l'impôt sur le revenu, de compressions budgétaires, de filets de sécurité et d'une taxe de vente nationale cachée.

Ce matin, j'ai rencontré un de mes électeurs à l'inauguration de la voie rapide. Je félicite l'administration du Grand Toronto pour son projet d'embellissement de la voie rapide Gardiner. Des gens du monde entier viennent à Toronto et nous voulons qu'ils gardent un bon souvenir de notre ville. Avant, les abords de la voie rapide étaient absolument jonchés de bouteilles et de toutes sortes de déchets. Maintenant que les entreprises et les divers quartiers ont tous planté de beaux arbres et de belles fleurs, les gens qui demandent à tenir des congrès à Toronto gardent une bonne impression de la ville. À cette cérémonie, je me suis entretenu avec un de mes électeurs et d'autres personnes qui se plaignaient des taxes cachées. Ils disaient: «Allez-y franchement et ouvertement. Si j'ai à payer tel ou tel montant, je le ferai, mais ne dissimulez pas la taxe.»